

BACCALAURÉAT GÉNÉRAL

SESSION 2005

SCIENCES ÉCONOMIQUES ET SOCIALES

Série : ES

DURÉE DE L'ÉPREUVE : 4 heures + 1 heure
COEFFICIENT : 7 + 2

L'usage de la calculatrice est strictement interdit.

Dès que ce sujet vous sera remis, assurez-vous qu'il est complet.
Ce sujet comporte 9 pages numérotées de 1/9 à 9/9.

Le candidat traitera au choix soit la dissertation, soit la question de synthèse.

Dissertation appuyée sur un dossier documentaire

Il est demandé au candidat :

- de répondre à la question posée explicitement ou implicitement dans le sujet ;
- de construire une argumentation à partir d'une problématique qu'il devra élaborer ;
- de mobiliser des connaissances et des informations pertinentes pour traiter le sujet, notamment celles figurant dans le dossier ;
- de rédiger en utilisant un vocabulaire économique et social spécifique et approprié à la question, en organisant le développement sous la forme d'un plan cohérent qui ménage l'équilibre des parties.

Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

SUJET

Des taux d'intérêt faibles sont-ils une condition de la croissance économique ?

DOCUMENT 1

Réaction, en %, des économies européennes à une hausse des taux d'intérêt de 1 point. ⁽¹⁾

	France	Italie	Allemagne	Royaume-Uni	Pays-Bas
PIB					
1 an	-0,4	-0,4	-0,3	-0,5	-0,3
2 ans	-0,8	-0,5	-0,6	-0,8	-0,6
3 ans	-1,1	-0,6	-0,8	-0,9	-0,7
Consommation des ménages					
1 an	-0,2	-0,3	-0,2	-0,5	-0,2
2 ans	-0,2	-0,4	-0,2	-0,8	-0,5
3 ans	-0,1	-0,5	-0,1	-0,9	-0,7
Investissement des entreprises					
1 an	-0,7	-0,2	-0,1	-0,8	-0,8
2 ans	-1,1	-0,8	-0,2	-1,3	-1,6
3 ans	-0,9	-0,9	0,1	-1,4	-1,6

Source : D'après L. BOUSCHARAIN, JB. HERBET, L. MENARD,
« Note de conjoncture », INSEE, Décembre 1999.

Note de lecture :

Un an après une hausse de un point du taux d'intérêt nominal, la consommation des ménages en Italie est diminuée de 0,3%.

Deux ans après une hausse de un point du taux d'intérêt nominal, la consommation des ménages en Italie est diminuée de 0,4%.

Trois ans après une hausse de un point du taux d'intérêt nominal, la consommation des ménages en Italie est diminuée de 0,5%.

⁽¹⁾ Résultat d'une étude faite à partir des données conjoncturelles des années 1970 à 1998.

DOCUMENT 2

Un petit coup de pouce pour une croissance chancelante : la Banque centrale européenne (BCE) a baissé son principal taux directeur d'un quart de point, à 2,50 %, jeudi 6 mars à Francfort.

Même si les marchés et de nombreux économistes espéraient davantage, le conseil des gouverneurs suggère ainsi qu'il est prêt à voler au secours de l'activité, au moment où la perspective d'un conflit en Irak, la montée du chômage, les difficultés de la France et de l'Allemagne pèsent sur le climat économique. Pour la BCE, la croissance devrait se situer "autour de 1 %" cette année dans la zone. Afin de relancer investissement et consommation, Wim Duisenberg, président de la BCE, a souligné que le niveau des taux était maintenant "très bas", expliquant que le mouvement de jeudi comportait "un élément de psychologie". Surtout, il n'a pas caché que l'institut d'émission était désormais "en état d'alerte", pour agir de nouveau à la baisse.

Source : P. RICARD, « La BCE baisse les taux pour doper une économie chancelante », *Le Monde*, 8 mars 2003.

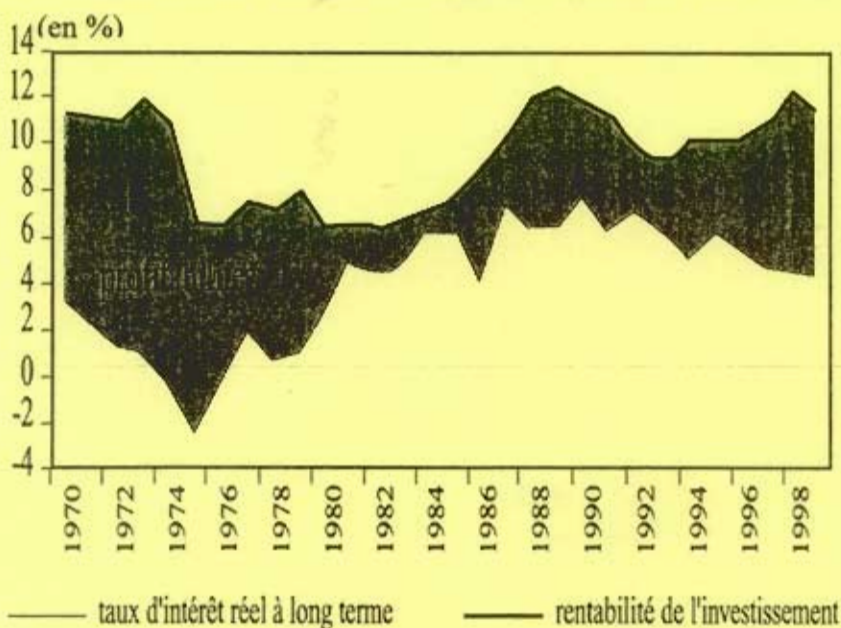
DOCUMENT 3

Cette faiblesse de l'investissement [entre 1990 et 1996] peut être reliée à la hausse des taux d'intérêt réels. Celle-ci se traduit par un choc sur le coût de financement externe des entreprises. Ce coût joue de manière différente selon la phase du cycle conjoncturel. En période de croissance, les taux d'intérêt auraient un impact réduit sur l'évolution de l'investissement [...]. Cela se vérifie dans la seconde moitié des années 80, au cours desquelles l'investissement et les taux d'intérêt réels augmentent simultanément. En période de récession, au contraire, les taux mais aussi d'autres caractéristiques de la structure financière des entreprises joueraient sur l'investissement. [...] Les petites entreprises ont été plus touchées par le resserrement de la politique monétaire car elles n'ont pas accès à d'autres modes de financement que les crédits bancaires.

Source : R. DUHAUTOIS, « Le ralentissement de l'investissement est plutôt le fait des petites entreprises tertiaires », *Économie et Statistiques*, n° 341-342, 2001.

DOCUMENT 4

Rentabilité et taux d'intérêt (sociétés non financières, 1970-1999)



Source : INSEE, in : P. VILLIEU, *Macroéconomie : l'investissement*, La Découverte, 2000.

*La profitabilité est l'écart entre la rentabilité de l'investissement dans l'entreprise et le taux d'intérêt réel à long terme.

DOCUMENT 5

L'évolution de la consommation des ménages est traditionnellement expliquée d'abord par le revenu disponible réel, les taux d'intérêt et l'inflation.

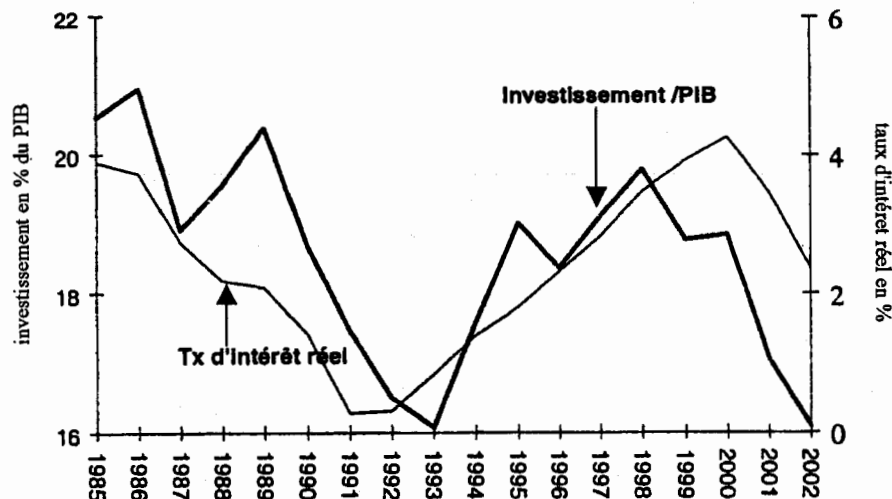
[...] Les simulations réalisées précédemment, qui témoignent d'un "décrochage" de la consommation par rapport à ce que suggèrent ses déterminants traditionnels à l'hiver 2001-2002 et aux trois derniers trimestres de 2003, invitent à rechercher des facteurs explicatifs additionnels. [...] La morosité de la consommation à l'hiver 2001-2002 semble en partie liée à un comportement d'épargne de précaution, en lien avec l'augmentation du taux de chômage. La dynamique du chômage ne permet cependant pas de comprendre la faiblesse de la consommation aux trois derniers trimestres de 2003. Sur cette période, il se peut que plusieurs événements comme le caractère très incertain de la reprise et les inquiétudes suscitées par les réformes de retraite dans les pays membres aient contribué à dégrader la confiance des ménages, les incitant à reconstituer leur épargne en dépit de l'accélération du pouvoir d'achat du revenu disponible et de la baisse du taux de chômage.

Source : S. LEFRANC, A. ESPINOZA, « Retour sur la faiblesse de la consommation en zone euro depuis 2001 », *Analyses Économiques*, n° 43, Direction de la Prévision, Juin 2004.

DOCUMENT 6

Taux d'intérêt et taux d'investissement : une corrélation à l'encontre de la théorie

Etats-Unis



Source : OCDE, in : A. BENASSY-QUERE, L. BOONE, V. COUDERT, « Les taux d'intérêt », *Éditions La Découverte*, 2003.

Question de synthèse étayée par un travail préparatoire

Il est demandé au candidat :

1. de conduire le travail préparatoire qui fournit des éléments devant être utilisés dans la synthèse.
2. de répondre à la question de synthèse :
 - par une argumentation assortie d'une réflexion critique, répondant à la problématique donnée dans l'intitulé,
 - en faisant appel à ses connaissances personnelles,
 - en composant une introduction, un développement, une conclusion pour une longueur de l'ordre de trois pages.

Ces deux parties sont d'égale importance pour la notation.

Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

THÈME DU PROGRAMME :

Stratification sociale et inégalités

I - TRAVAIL PRÉPARATOIRE (10 points)

Vous répondrez à chacune des questions en une dizaine de lignes maximum.

- 1) En quoi la suppression des « ordres d'enseignement » a-t-elle favorisé l'égalité des chances ?
(document 1) (2 points)
- 2) Expliquer la phrase soulignée (document 1). (2 points)
- 3) Que signifie la donnée entourée dans le document 2 ? (1 point)
- 4) En comparant les catégories sociales « ouvrier » et « cadre, enseignant » vous montrerez qu'il existe encore des inégalités de parcours scolaire. (document 2) (2 points)
- 5) Pourquoi les inégalités de sexe ne se sont-elles pas autant réduites qu'on ne l'« avait imaginé » ?
(document 3) (3 points)

II - QUESTION DE SYNTHÈSE (10 points)

Après avoir montré que l'égalité des chances est un objectif des pouvoirs publics dans les sociétés démocratiques, vous vous interrogerez sur les limites de leur action.

DOCUMENT 1

C'est après la première guerre mondiale que l'idéal d'égalité des chances commence à devenir ce que l'on peut appeler une idée force [pour l'école] (...). L'enseignement était organisé en deux ordres. Un ordre primaire qui commençait à l'école primaire mais se prolongeait après quatorze ans, dans des écoles primaires supérieures qui conduisaient au brevet. L'ordre secondaire commençait dans les « petites classes » des lycées qui doubleraient l'école primaire. Ces élèves passaient naturellement en sixième et aboutissaient au baccalauréat, qui leur ouvrait l'accès à l'enseignement supérieur. La fréquentation des deux ordres était bien sûr socialement très marquée : c'étaient les enfants de la bourgeoisie qui entraient dans les petites classes des lycées (...). Contre cette structuration par ordre, qui prédétermine le cursus scolaire d'un enfant en fonction de son origine sociale, a été proposée une structuration par niveau⁽¹⁾, qui assurerait au moins formellement l'égalité des chances.

(...) [En effet,] La différenciation des ordres d'enseignement laisse inexploité le gisement de compétences que représentent les plus doués des enfants d'origine populaire. Or l'économie nationale a besoin de ces compétences : la rationalité économique rejoint donc le souci de l'équité.

Source : Jean-Louis DEROUET, *École et Justice*, Métailié, 1992.

⁽¹⁾ Tous les enfants d'une même classe d'âge suivent le même type d'enseignement : école primaire, collège, lycée.

DOCUMENT 2

Différences de parcours scolaires des élèves selon divers critères

	Parmi les élèves entrés en 6 ^o en 1989, % d'élèves selon leur situation 7 ans après				Parmi les élèves entrés en 6 ^o en 1995, % d'élèves selon leur situation 7 ans après			
	Sortis du système éducatif	2 ^o cycle pro ⁽¹⁾	2 ^o cycle gén et techno ⁽²⁾	Entrés dans l'ens sup ⁽³⁾	Sortis du système éducatif	2 ^o cycle pro	2 ^o cycle gén et techno	Entrés dans l'ens. sup
Selon la catégorie sociale								
Agriculteur exploitant	16	20	31	33	11	27	24	38
Artisan, commerçant, chef d'entreprise	21	20	32	27	17	19	31	33
Cadre, enseignant	5	6	35	54	4	6	33	57
Profession intermédiaire	12	16	37	35	10	17	33	40
Employé	23	23	32	22	22	24	29	25
Ouvrier	30	27	26	17	29	28	24	19
Selon le sexe de l'élève								
Garçons	25	23	29	23	23	24	28	25
Filles	17	17	32	34	15	18	29	38

Source : Éducation nationale, *Repères et références statistiques*, 2004.

⁽¹⁾ 2^{ème} cycle professionnel

⁽²⁾ Enseignement général et technologique

⁽³⁾ Entrée dans l'enseignement supérieur

DOCUMENT 3

Dans le domaine économique, la parité existe donc - quantitativement au moins - puisque les femmes constituent désormais près de la moitié du monde du travail. Mais elle ne rime pas avec égalité, et c'est bien le problème. La féminisation du salariat n'a pas débouché sur une régression significative des disparités entre travail masculin et féminin. Peut-être parce qu'elle n'a pas été accompagnée d'une politique d'égalité à la hauteur du phénomène. Tout se passe en effet comme si, des années durant, on avait imaginé que les inégalités de sexe allaient se diluer d'elles-mêmes dans la modernité, tout naturellement en quelque sorte. Mais rien de tout cela ne s'est produit.

Le même phénomène se vérifie dans le domaine politique. L'histoire de la parité en politique est, de ce point de vue tout à fait exemplaire : si on laisse faire les choses rien ne se passe. L'idée de parité qui, il y a seulement dix ans, semblait tout à fait utopique, s'est imposée par la loi.

Source : Margaret MARUANI, « Les inégalités hommes/femmes »,
Les Cahiers français, n° 314, Mai-Juin 2003.

ENSEIGNEMENT DE SPÉCIALITÉ

Durée : 1 heure

Le candidat traitera, au choix, l'un des deux sujets suivants :

SUJET A

Ce sujet comporte deux documents.

THÈME DU PROGRAMME :
Sous-emploi et demande

DOCUMENT 1

En effet la fonction de l'épargne est de rendre une certaine quantité de travail disponible pour la production de biens d'équipement, tels que maisons, usines, routes, machines etc. Mais si un surplus important de chômeurs est déjà disponible pour des emplois de ce genre, le fait d'épargner aura seulement pour conséquence d'ajouter à ce surplus et donc d'accroître le nombre des chômeurs. En outre, tout homme mis en chômage de cette manière ou pour toute autre raison verra s'amenuiser son pouvoir d'achat et provoquera, à son tour, un chômage accru parmi les travailleurs qui auraient produit ce qu'il n'a plus les moyens d'acheter. Et c'est ainsi que la situation ne cesse d'empirer en un cercle vicieux.

La meilleure estimation que je puisse hasarder est que toutes les fois que vous économisez cinq shillings vous privez un homme de travail pendant une journée. (...) Par contre, toutes les fois que vous achetez des marchandises vous contribuez à multiplier les emplois offerts aux travailleurs (...). En effet, si vous achetez des marchandises, il faut bien que quelqu'un les produise. Et si vous n'en achetez pas, les détaillants ne pourront venir à bout de leurs stocks, ils ne renouvelleront pas leurs commandes, et quelqu'un perdra son travail.

Source : J.M. KEYNES, *Essais sur la monnaie et l'économie*, Payot, 1971 [Première édition 1931].

DOCUMENT 2

Début 2003, les perspectives de rentabilité des entreprises sont loin d'avoir retrouvé des niveaux susceptibles d'enclencher une amélioration franche de l'investissement. Aux Etats-Unis, le taux de chômage continue à augmenter en 2003, quoique modérément. Les destructions d'emplois se poursuivent dans la zone euro, où le taux de chômage continue de progresser en 2003, avant de se stabiliser en 2004. La contraction de l'emploi, qui a déjà eu lieu en Allemagne, s'étend à la France et aux Pays-Bas en 2003, tandis que l'Italie et l'Espagne continuent à créer des emplois. Cet ajustement de l'emploi et, dans certains pays européens, celui des salaires individuels pèsent sur le revenu des ménages. Dans la zone euro, cet impact est doublé d'une politique budgétaire restrictive. La montée du chômage favorise également l'épargne de précaution.

Source : « Traversée du désert. Perspectives 2003-2004 pour l'économie mondiale »,
Revue de l'OFCE, n° 85, avril 2003.

QUESTIONS

- 1) À l'aide du **document 1** et de vos connaissances vous expliquerez comment est déterminé le niveau de l'emploi selon Keynes. (9 points)
- 2) En quoi, selon Keynes, « le fait d'épargner » peut-il « accroître le nombre des chômeurs » ? (**document 1**) (6 points)
- 3) Parmi les éléments qui, d'après le **document 2**, déterminent le niveau actuel de l'activité, en choisir un et expliciter son effet sur l'emploi selon l'analyse de Keynes. (5 points)

SUJET B

Ce sujet comporte deux documents.

THÈME DU PROGRAMME : La rationalisation des activités sociales

DOCUMENT 1

Le type le plus pur de domination légale est la domination par le moyen de la direction administrative bureaucratique. Seul le chef de groupement occupe la position de détenteur du pouvoir soit en vertu d'une appropriation, soit en vertu d'une élection ou d'un successeur désigné. Mais ses attributions de détenteur du pouvoir elles-mêmes constituent des compétences légales [...] Si l'administration bureaucratique est sans restriction - *ceteris paribus*⁽¹⁾ - la plus rationnelle du point de vue formel et du point de vue technique, elle est aujourd'hui tout bonnement inévitable de par les besoins de l'administration de masse (des personnes ou des biens). On n'a que le choix entre la «bureaucratisation» et la «dilettantisation»⁽²⁾ de l'administration, et le grand instrument de supériorité de l'administration bureaucratique est le *savoir spécialisé* dont le besoin absolu est déterminé par la technique moderne et l'économie de la production des biens. [...] À son stade de développement actuel, le capitalisme requiert la bureaucratie.

Source : Max Weber, *Economie et Société*, Plon, 1971, [Première édition 1922].

⁽¹⁾ Toutes choses égales par ailleurs.

⁽²⁾ Dilettante, c'est-à-dire s'adonner à une tâche en amateur, avec une certaine fantaisie.

DOCUMENT 2

Malgré l'autorité infaillible de Max Weber, que le respect trop instinctif des résultats de la tradition bureaucratique prussienne avait conduit à imposer l'idée de la supériorité absolue du modèle hiérarchique, réglementaire et bureaucratique en matière d'efficacité, l'analyse des faits démontre que plus ce modèle prévaut, moins l'organisation est efficace... Aucune organisation en effet n'a jamais pu et ne pourra jamais fonctionner comme une machine. Son rendement dépend de la capacité de l'ensemble humain qu'elle constitue à coordonner ses activités de façon rationnelle. Cette capacité dépend à son tour des développements techniques mais aussi, et parfois surtout, de la façon dont les hommes sont capables de jouer entre eux le jeu de la coopération. Un tel jeu n'est pas un jeu harmonieux. Il peut être considéré autant comme un jeu de conflit que comme un jeu de coopération.

Source : Michel CROZIER, *Le Phénomène bureaucratique*, Le Seuil, 1971.

QUESTIONS

- 1) À partir de vos connaissances et du **document 1**, vous présenterez les avantages que procure la bureaucratie selon Max Weber. (8 points)
- 2) Expliquez le passage souligné. (6 points)
- 3) Illustrez à l'aide d'un exemple de votre choix la critique que Michel Crozier fait du système bureaucratique. (**document 2**) (6 points)